

I.CERAM

Société anonyme

1, rue Columbia

87000 Limoges

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

I.CERAM

Société anonyme

1, rue Columbia

87000 Limoges

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société I.CERAM

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société I.CERAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « 1.2 Continuité d'exploitation » de l'annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 29 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si


ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris-La Défense, le 30 avril 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Albert AIDAN

SA I.CERAM

PARC D ESTER
1 RUE COLUMBIA
87068 LIMOGES CEDEX

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2019 au 31/12/2019

Activité : Fabrication appareils médicochirurgicaux

SOMMAIRE

BILAN	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	
<i>Actif circulant</i>	
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	
<i>Provisions pour risques et charges</i>	
<i>Emprunts et dettes</i>	
COMPTE DE RESULTAT	3
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	5

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/01/2019 au 31/12/2019			Exercice Précédent 31/12/18
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	74 449	74 449	0	0
Concessions, brevets, droits similaires	679 883	335 581	344 301	404 818
Fonds commercial	10 000	0	10 000	10 000
Autres Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	133 260	55 346	77 913	89 999
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 774 939	1 070 229	704 710	848 480
Autres immobilisations corporelles	537 732	255 792	281 940	351 734
Immobilisations en cours	636 667	67 840	568 827	594 341
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	1 650	0	1 650	0
Participations évaluées selon mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	793 504	344 695	448 810	448 791
Créances rattachées à des participations	646 799	185 276	461 523	416 679
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	14 850	0	14 850	0
Autres immobilisations financières	14 613	0	14 613	14 893
TOTAL (I)	5 318 345	2 389 208	2 929 137	3 179 733
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements	161 650	0	161 650	202 093
En-cours de production de biens	795 520	0	795 520	1 087 404
En-cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	1 161 292	223 954	937 338	832 067
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	33 855	0	33 855	134 796
Clients et comptes rattachés	398 892	604	398 288	425 798
Autres créances				
- Fournisseurs débiteurs	529		529	3 933
- Personnel	4 740		4 740	4 447
- Organismes sociaux	0		0	0
- Etat, impôts sur les bénéfices	430 000		430 000	1 025 112
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	125 362		125 362	291 642
- Autres	276 572		276 572	221 112
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	106 962		106 962	1 695 861
Instrument de trésorerie				
Charges constatées d'avance	143 058		143 058	169 212
TOTAL (II)	3 638 433	224 558	3 413 874	6 093 476
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 956 777	2 613 766	6 343 011	9 273 209

BILAN (SUITE) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/01/2019 au 31/12/2019	Exercice Précédent 31/12/18
Capital souscrit non appelé (0)		
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 590 914,30)	590 914	590 914
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 725 074	9 432 970
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	22 515	22 515
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-2 805 127	-2 707 896
Subventions d'investissement	45 041	58 369
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	4 578 417	7 396 872
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)	0	0
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	4 407	24 357
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	4 407	24 357
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Emprunts	610 496	803 043
- Découverts, concours bancaires	0	68 677
Emprunts et dettes financières diverses		
- Divers	168 778	174 016
- Associés	76 268	73 342
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	532 448	402 771
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel	146 322	97 389
- Organismes sociaux	109 821	147 388
- Etat, Impôts et taxes recouvrables sur des tiers	4 794	0
- Etat, impôts sur les bénéfices	0	0
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	0	0
- Etat, obligations cautionnées		
- Autres impôts, taxes et assimilées	27 749	63 769
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	77 002	11 003
Autres dettes	6 509	10 582
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	1 760 186	1 851 980
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	6 343 011	9 273 209

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

	du 01/01/2019 au 31/12/2019			Exercice Précédent 31/12/18
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises	15 474		15 474	23 729
Production vendue biens	1 241 642	291 365	1 533 007	1 384 816
Production vendue services	74 029		74 029	48 094
Chiffres d'affaires nets	1 331 146	291 365	1 622 511	1 456 638
Production stockée			-148 401	-275 993
Production immobilisée			54 324	365 897
Subventions d'exploitation			5 000	2 788
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			61 800	183 220
Autres produits			200	696
Total des produits d'exploitation (I)			1 595 433	1 733 246
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 984	9 628
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			535 605	548 174
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			40 443	-78 044
Autres achats et charges externes			1 556 147	1 751 140
Impôts, taxes et versements assimilés			74 289	136 582
Salaires et traitements			1 188 549	1 340 986
Charges sociales			357 452	485 879
Dotations aux amortissements sur immobilisations			387 063	380 300
Dotations aux provisions sur immobilisations			77 444	70 395
Dotations aux provisions sur actif circulant			38 816	0
Dotations aux provisions pour risques et charges			0	24 357
Autres charges			78 805	88 907
Total des charges d'exploitation (II)			4 344 596	4 758 305
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 749 163	-3 025 058
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			11 101	7 319
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés			494	1 052
Reprises sur provisions et transferts de charges			71 504	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			83 098	8 372
Dotations financières aux amortissements et provisions			267 375	156 093
Intérêts et charges assimilés			5 804	7 466
Différences négatives de change			0	49
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			116 229	45 597
Total des charges financières (VI)			389 407	209 203
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-306 309	-200 832
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-3 055 472	-3 225 890

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

	du 01/01/2019 au 31/12/2019	Exercice Précédent 31/12/18
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 867	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	24 228	51 871
Reprises sur provisions et transferts de charges	24 357	0
Total des produits exceptionnels (VII)	54 452	51 871
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 459	612
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	36 959	7 216
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 407	8 255
Total des charges exceptionnelles (VIII)	43 825	16 084
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 628	35 787
Participation des salariés (IX)		0
Impôts sur les bénéfices (X)	-239 718	-482 207
Total des produits (I+III+V+VII)	1 732 984	1 793 489
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 538 110	4 501 385
RESULTAT NET	-2 805 127	-2 707 896
Dont Crédit-bail mobilier	247 683	193 355
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Au bilan de l'exercice clos le 31/12/2019 le total avant répartition est de 6 343 011,08 euros.

Au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 le résultat constaté est de -2 805 126,60 euros.

Ce résultat est présenté sous forme de liste.

L'exercice a eu une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1.1 Règles et méthodes comptables
- 1.2 Continuité d'exploitation
- 1.3 Informations complémentaires pour donner une image fidèle

2. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 2.1 Etat des immobilisations
- 2.2 Etat des amortissements
- 2.3 Etat des provisions
- 2.4 Etat des échéances des créances et des dettes
- 2.5 Parties liées
- 2.6 Fonds commercial
- 2.7 Produits et avoirs à recevoir
- 2.8 Charges à payer et avoirs à établir
- 2.9 Charges et produits constatés d'avance
- 2.10 Composition du capital social
- 2.11 Ventilation du chiffre d'affaires net
- 2.12 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- 3.1 Engagements financiers
- 3.2 Rémunérations des dirigeants
- 3.3 Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- 3.4 Effectif moyen
- 3.5 Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- 3.6 Liste des filiales et participations

1. Règles et méthodes comptables

1.1 Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels d' I.CERAM clos au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France et notamment le plan comptable général, le règlement de l'ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice,
- Indépendance des exercices.

1.2 Continuité d'exploitation :

Depuis sa création, la société a financé ses activités et en particulier sa recherche et développement au moyen de trois augmentations de capital et du crédit d'impôt recherche, le financement de son outil de production par des subventions, emprunts, avances remboursables. En continuité depuis 2015, sur 2019 la société a procédé avec succès aux premières implantations d'une cranioplastie CERAMIL® chargée en antibiotique au niveau de la voûte crânienne chez un jeune patient (14 ans) victime d'un accident de la route en Afrique du Sud, d'un implant fémoral CERAMIL® chargé en antibiotique dans le fémur d'une patiente atteinte d'une infection osseuse liée à un staphylocoque doré, du sternum CERAMIL® au Canada chez une patiente atteinte d'une tumeur sternale et enfin de la première pose d'un sternum en céramique poreuse en Allemagne. À ce jour, la Société par le développement de sa céramique chargée ou non en molécules actives, continue sa stratégie fondée sur la recherche et le développement, qui vise à se développer sur des marchés actuellement non pourvus, à coût de santé public qui ce compte par plusieurs centaines de milliers d'euros. En s'appuyant sur une technologie de rupture, sans concurrent, et pour lesquels une demande existe de la part des chirurgiens en manque de réponses pour certains de leurs patients à lourds traitements chirurgicaux la société a progressé sur ce nouveau marché de plus de 66%.

En outre, entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration le 29 avril 2020 sont survenus la crise sanitaire évolutive du Covid-19 et, en France et dans de nombreux pays, des mesures de confinement. La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive et, à ce stade, il est difficile d'anticiper les impacts sur l'activité.

Dans ce contexte et au mieux de l'information disponible à date, la société a mis à jour ses prévisions de trésorerie sur la base de prévisions d'activité en légère croissance par rapport à l'exercice 2019 et d'un plan ambitieux de réduction des dépenses qui comprend entre autres le non-remplacement de certains départs, du chômage partiel, des baisses des achats des baisses matières et de frais généraux (impact sur la trésorerie 2020 estimé entre 1 M€ et 1,2 M€).

Les flux opérationnels prévisionnels et le niveau de trésorerie à date d'arrêt des comptes étant insuffisants pour financer l'activité et développer la stratégie de recherche et développement de la société au cours des douze prochains mois, la direction a engagé des discussions avec ses différents partenaires pour trouver des solutions telles que:

- les reports des échéances de crédit-baux de 6 à 9 mois avec prolongation des durées dans le temps ;

- le report des échéances des prêts BPI et de l'avance remboursable de la région Nouvelle-Aquitaine sur 2021;
- le décalage de 6 mois du paiement des cotisations URSSAF avec rééchelonnement sur 12 mois ;
- souscription du prêt garanti par l'état d'un montant de 25 % du chiffre d'affaires 2019 ;
- le remboursement par la société Investissement Développement du solde du compte courant au 31 décembre 2019.

Ces reports ou financements sont intégrés dans les prévisions de trésorerie à hauteur de 1,1 m€. La société estime que leur réalisation est probable mais ils sont toujours en négociation à la date d'arrêté des comptes.

Par ailleurs, l'actionnaire majoritaire (la holding Investissement Développement qui détient 53% du Capital de I.Ceram), s'est engagée à soutenir la société afin qu'elle puisse faire face à ses engagements. Elle s'engage de continuer à la soutenir afin qu'elle puisse faire face à ses engagements et ainsi poursuivre le plus normalement son activité, voir prendre part financièrement à d'éventuels plans de restructuration que la société ne pourrait financer elle-même et ce jusqu'à la date de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31/12/2020.

Enfin, la société ne s'interdit pas d'étudier différentes options de financement (dette ou capital) afin d'adapter à plus long terme sa structure financière à ses besoins.

Sur cette base, la direction a arrêté les comptes en application du principe de continuité d'exploitation. Toutefois, cette situation génère une incertitude significative sur la continuité d'exploitation car, si l'ensemble de ces hypothèses ne se réalisait pas la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité. L'application des règles et principes comptables français, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs dans un contexte de continuité d'exploitation, pourrait s'avérer alors inappropriée.

1.3 Informations complémentaires pour donner une image fidèle :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les frais de recherche et développement répondant aux critères d'activation dès lors qu'aucune demande au titre du crédit d'impôt recherche n'a été demandé pour les dites dépenses. Dans le cas contraire (constitutives de l'essentiel des dépenses engagées), les dépenses restent en charge,
- les logiciels,
- le fonds de commerce.

Les frais de recherche et développement sont amortis sur 7 années.

Des provisions sont constituées s'il est identifié un risque sur l'utilisation des brevets concernés.

Les logiciels sont amortis de 1 à 3 années.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, dès lors qu'ils ne portent pas sur une durée définis d'utilisation. Ils font par contre l'objet d'une provision, dès qu'un risque est identifié concernant le maintien de l'activité correspondante.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|------------|
| - Matériels et outillages industriels | 2 à 5 ans |
| - Installations générales et agencements | 5 à 10 ans |
| - Matériels de transport | 3 à 5 ans |
| - Matériels de bureau | 3 à 10 ans |
| - Mobilier | 5 à 10 ans |

Dépréciation des actifs :

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif),
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu,
- Les changements normatifs.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement,
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif,
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions,
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Ces tests ont démontrés que les ancillaires présents dans les immobilisations en-cours depuis 3 ans sont dépréciés à hauteur de 25 %. Une dépréciation complémentaire de 25 % par an sera effectuée par année de présence dans les immobilisations en-cours jusqu'à atteindre une dépréciation de 100 %.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées :

- De titres de I.CERAM détenus en autocontrôle
- De titres de la société I.CERAM SRO, détenue à 95%
- De titres de la société I.CERAM PT, détenue à 100%
- De titres de la société I.CERAM U.F., détenue à 100%
- De titres de la société LIMOUSINE DE BREVET, détenue à 95%
- De titres de la société I.CERAM SOUTH AFRICA, détenue à 33 1/3%
- De titres de la société ADDIDREAM, détenue à 49%
- De titres de la société DUSSARTRE, détenue à 41,18%
- Des titres d'autocontrôles
- De dépôts de garanties
- De créances rattachées aux participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant :

- les consommations,
- les charges directes et indirectes de production,
- les amortissements des biens concourant à la production.

Les en-cours de production sont évalués en fonction du stade d'achèvement à la date d'inventaire.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, selon que :

- la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus serait supérieure à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente,
- des produits finis non vendus seraient devenus obsolètes par rapport au marché,
- les produits ne seraient plus autorisés sur le marché,
- les possibilités de vente des produits finis ou des marchandises, ou que les possibilités de consommation des matières premières seraient devenues faibles.

Les impacts liés à d'éventuels dépassements de dates de péremption sont considérés après étude comme marginaux en termes de risque de dépréciation, la plupart de ces produits pouvant être remis dans le circuit de production et le circuit de commercialisation après une re-stérilisation.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHIFFRE D'AFFAIRES

En règle générale, les produits sont mis en prêt sur une période maximale de 30 jours auprès de clients occasionnels alors que pour les clients réguliers ils sont mis en dépôts permanent.

Les clients utiliseront, à l'intérieur des « kits » mis à disposition, les produits adaptés à l'opération envisagée.

Seuls les produits commandés ou effectivement implantés sur les patients sont facturés sur la base de la déclaration d'utilisation faite par le client.

Un inventaire pour contrôle des stocks en dépôt est effectué de façon périodique. L'écart constaté lui est facturé.

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

1. Les « Ventes de marchandises » correspond à la vente d'implants orthopédiques de négoce auprès de chirurgiens exerçant en bloc opératoire.
2. La « Production vendue de biens » correspond aux ventes d'implants orthopédiques vendus sous la marque I.Ceram auprès de chirurgiens exerçant en bloc opératoire.
3. La « Production vendue de services » est principalement constituée de prestations liées à des commissions sur le chiffre d'affaire de négoce non facturées en direct par la société.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

Des charges et des produits exceptionnels ont été comptabilisés sur l'exercice selon le détail suivant :

- Une reprise de provision prud'homale de 24 357 € avec un paiement à la partie adverse pour 16 000 € ainsi qu'une provision pour une nouvelle affaire pour un montant de 4 407,43 €
- Un produit lié à une subvention d'investissement pour 13 328,24 €
- Un produit de 10 900 € lié aux cessions d'immobilisations corporelles diminué d'une valeur nette comptable de 20 958,83 €
- Des amendes diverses pour 2 458,55 €
- Des profits sur des dettes devenues inexigibles pour 5 867,20 €

DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT / CREDIT IMPOT RECHERCHE

Le Groupe I.Ceram a fait le choix de comptabiliser l'ensemble des dépenses de recherche et développement en charges.

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt recherche (CIR).

Le CIR est calculé par année civile et s'impute, le cas échéant, sur l'impôt sur les sociétés dû par l'entreprise.

Le CIR afférent à 2019 a été comptabilisé à la clôture de l'exercice pour un montant de 430 000 €

Cependant le compte de résultat fait apparaître un montant de 239 458 €. La différence résulte d'un redressement de l'Administration fiscale consécutif à la subvention d'investissement non déduite en totalité sur les années 2017 et 2018. Cependant, elle reconnaît le caractère innovant de l'intégralité de nos projets présentés dans le cadre de nos demandes liés au CII-CIR.

L'entreprise, ne payant actuellement aucun impôt sur les sociétés, demande le remboursement du CIR.

Evènements significatifs de l'exercice

Augmentation de capital dans Addidream :

Filiale spécialisée dans la fabrication d'instruments chirurgicaux

La société a participé à l'augmentation de capital, au mois de décembre 2019, dans la société Addidream à hauteur de 66 640 € par compensation de créances afin de porter sa participation à 164 640 €.

I.Ceram détient 49 % des actions de cette société.

Eléments relatifs à l'exploitation :

Poursuite des activités en matière de recherche et développement de nouveaux produits

La société a continué les travaux de recherches entreprises sur de nouvelles technologies et produits, avec le concours d'un comité scientifique. Il est composé de chirurgiens et de spécialistes issus des établissements de santé publics ou privés et d'universitaires.

Un implant Ceramil® chargé en antibiotique a été posé lors d'une cranioplastie chez un jeune patient (14 ans) victime d'un accident de la route fin 2018. L'opération a été réalisée le 14 mars 2019 à Durban (Afrique du Sud) par le Dr Jason Coventry (neurochirurgien).

Un implant fémoral Ceramil® chargé en antibiotique a été posé pour traiter une infection osseuse chronique (ostéomyélite) liée à un staphylocoque doré. Cette infection lourde et difficile à traiter menaçait le pronostic fonctionnel du patient (amputation) mais également le pronostic vital en risquant à tout moment un choc septique.

Un implant Ceramil® a été posé au Canada et en Allemagne pour la première fois. Ces poses attestent de la fiabilité et de la qualité du sternum Ceramil® et démontrent également la rupture technologique mise au point par I.Ceram.

Financement en crédit bail d'une unité de production

La société a été financée via crédit-bail pour la somme de 248 000 € pour l'acquisition d'une DMU 50. L'opération a eu lieu le 01 janvier 2019.

Evènements postérieurs à la clôture

Postérieurement à l'établissement de sa cartographie des risques, la crise sanitaire liée au Covid-19 a pris de l'ampleur et est devenue mondiale. A la date d'arrêt des comptes, la société a limité au maximum les activités au sein de la Société de manière à préserver la santé de ses collaborateurs et mettre en place les conditions permettant de travailler avec le maximum de sécurité ou de télétravailler lorsque les activités le permettent.

A ce stade de la pandémie, il est impossible d'évaluer la durée de la crise, ainsi que ses impacts sur le chiffre d'affaires et les coûts de la société. Toutes les mesures sont prises pour s'adapter au mieux aux consignes gouvernementales et maintenir certaines activités chaque fois que les moyens nécessaires et les conditions de sécurité pour nos collaborateurs sont réunis.

A ce jour, la société a continué à maintenir l'ensemble des livraisons de ses produits aux centres hospitaliers et distributeurs tout en se prémunissant contre de futures pénuries en maintenant sa production afin de pouvoir répondre aux surplus de commandes post-pandémie.

2. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

2.1 Etat des immobilisations

Présenté en Euros

Valeur brute des immobilisations	Début d'exercice	Augmentation	Reclassement	Diminution	Fin d'exercice
Frais de recherche et de développement	74 449				74 449
Concessions, brevets et droits similaires	681 216	729		2 062	679 883
Fonds commercial	10 000				10 000
Constructions	133 260				133 260
Inst. tech., matériel et out. industriels	1 647 974	126 964			1 774 939
Inst. générales, agencements, aménagements divers	198 149				198 149
Matériel de transports	247 386	32 172		67 986	211 572
Autres immobilisations corporelles	126 021	1 990			128 010
Immobilisations corporelles en cours	624 736	13 581			638 317
Immobilisations financières	1 214 462	376 239		120 934	1 469 767
TOTAL	4 957 652	551 675	0	190 982	5 318 345

2.2 Etat des amortissements

Présenté en Euros

Valeur des amortissements	Début d'exercice	Augmentation	Reclassement	Diminution	Fin d'exercice
Frais de recherche et de développement	74 449				74 449
Concessions, brevets et droits similaires	116 398	21 245		2 062	135 581
Fonds commercial					
Constructions	43 261	12 085			55 346
Inst. tech., matériel et out. industriels	799 494	270 735			1 070 229
Inst. générales, agencements, aménagements divers	51 806	19 815			71 621
Matériel de transports	81 502	48 238		47 027	82 712
Autres immobilisations corporelles	86 514	14 945			101 459
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
TOTAL	1 253 424	387 063	0	49 089	1 591 397

2.3 Etat des provisions

Présenté en Euros

Valeur des provisions	Début d'exercice	Augmentation	Reclassement	Diminution	Fin d'exercice
Amortissements dérogatoires					
Dont majoration exceptionnelle de 30%					
Autres provisions réglementées					
Provisions	24 357	4 407		24 357	4 407
Sur immobilisations	524 495	344 819		71 504	797 811
Sur stock et en-cours	185 743	38 212			223 954
Sur clients et comptes rattachés	19 310	604		19 310	604
Autres dépréciations					
TOTAL	753 904	388 043	0	115 170	1 026 777

2.4 Etat des échéances des créances et des dettes

Présenté en Euros

Etat des créances	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	646 799		646 799
Prêts	14 850	1 975	12 875
Autres immobilisations financières	14 613		14 613
Clients douteux ou litigieux	638	638	
Autres créances clients	398 255	398 255	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 740	4 740	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	0	0	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	430 000	430 000	
- TVA	125 362	125 362	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	0	0	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	277 101	277 101	
Charges constatées d'avance	143 058	71 353	71 705
TOTAL	2 055 416	1 309 424	745 992
Montant des prêts accordés dans l'exercice	24 000		
Remboursements des prêts dans l'exercice	9 150		
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	0	0		
- plus d'un an	610 496	193 583	416 913	
Emprunts et dettes financières divers	168 778	159 278	9 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	532 448	532 448		
Personnel et comptes rattachés	146 322	146 322		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	109 821	109 821		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Etat, Impôts et taxes recouvrables sur des tiers	4 794	4 794		
- Impôts sur les bénéfices	0	0		
- TVA	0	0		
- Obligations cautionnées	0	0		
- Autres impôts et taxes	27 749	27 749		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	77 002	77 002		
Groupe et associés	76 268	5 264	71 003	
Autres dettes	6 509	6 509		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	0	0		
0	1 760 186	1 262 769	497 417	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	192 547			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

2.5 Parties liées

Présenté en Euros

31/12/18	DUSSARTRE	ADDIDREAM	I.CERAM SOUTH AFRICA	INVESTISSEMENT DEVELOPPEMENT
COMPTES COURANTS BLOQUES				
AVANCES (CONVENTION TRESORERIE, COMPTES FOURNISSEURS ET CLIENTS)	42 575	203 023	31 921	217 912
COMPTES COURANTS ASSOCIES				
TOTAL	42 575	203 023	31 921	217 912

31/12/19	DUSSARTRE	ADDIDREAM	I.CERAM SOUTH AFRICA	INVESTISSEMENT DEVELOPPEMENT
COMPTES COURANTS BLOQUES				
AVANCES (CONVENTION TRESORERIE, COMPTES FOURNISSEURS ET CLIENTS)	39 489	265 406	52 138	234 812
COMPTES COURANTS ASSOCIES				
TOTAL	39 489	265 406	52 138	234 812

2.6 Fonds commercial

Présenté en Euros

DESIGNATION	ACHETES	REEVALUES	RECUS EN APPORT	MONTANT
FONDS COMMERCIAL SRO	10 000			10 000
TOTAL	10 000	0	0	10 000

2.7 Produits et avoirs à recevoir

Présenté en Euros

MONTANT DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	10 855
CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoir à recevoir : 0,00)	6 511
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	17 365

2.8 Charges à payer et avoirs à établir

Présenté en Euros

MONTANT DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12
Emprunts et dettes financières divers	868
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 369
Dettes fiscales et sociales	201 923
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoir à établir : 174,39)	174
TOTAL	306 347

2.9 Charges et produits constatés d'avance

Présenté en Euros

	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	143 058	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	143 058	0

2.10 Composition du capital social

Présenté en Euros

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 909 143	0,10
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	5 909 143	0,10

2.11 Ventilation du chiffre d'affaires net

Présenté en Euros

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Ventes de marchandises	15 474
Ventes de produits finis	1 533 007
Prestations de services	74 029
TOTAL	1 622 511

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	1 331 146
Etranger	291 365
TOTAL	1 622 511

2.12 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Présenté en Euros

	RESULTAT AVANT IMPOTS	IMPOTS
Résultat courant	-3 055 472	0
Résultat exceptionnel (et participation)	10 628	0
Impôts sur les bénéfices (CI-CIR)	0	239 718
Résultat comptable	-2 805 127	0

3. Engagements financiers et autres informations

3.1 Engagements financiers

Présenté en Euros

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Crédit bail mobilier	1 222 656
Avals et cautions	
Nantissement du fonds de commerce	
Autres engagements donnés	630 000
TOTAL	1 852 656
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	630 000
Dont engagements assortis de sûretés réelles	1 222 656

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT
Avals, cautions et garanties	0
Autres engagements reçus	
TOTAL	0
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	0
- BPI	

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL	MONTANT
Valeur des biens pris en crédit-bail au moment de la signature du contrat	1 572 000
Montant des redevances afférentes à l'exercice ainsi que le montant cumulé des redevances des exercices précédents	816 442
Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées pour ces biens au titre de l'exercice clos s'ils avaient été acquis par l'entité ainsi que le montant cumulé des amortissements qui auraient été acquis par l'entité ainsi que le montant cumulé des amortissements qui auraient été effectués au titre des exercices précédents	844 000
Evaluation des redevances restantes à payer ainsi que du prix d'achat résiduel de ces biens stipulés aux contrats	569 823
<i>Dont à moins d'un an</i>	193 849
<i>Dont à plus d'un an et moins de 5 ans</i>	360 254
<i>Dont prix d'achat résiduel au terme</i>	15 720

3.2 Rémunérations des dirigeants

Présenté en Euros

	MONTANT
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration (jetons de présence)	28 500
- des organes de direction	115 800
- des organes de surveillance	
TOTAL	144 300

3.3 Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Présenté en Euros

	MONTANT
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	33 207
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	33 207

3.4 Effectif moyen temps plein

Présenté en Euros

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
- Cadres	11	
- Agents de maîtrise	2	
- Employés	11	
- Ouvriers	15	
TOTAL	39	0

3.5 Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Présenté en Euros

ENGAGEMENTS	DIRIGEANTS	AUTRES	PROVISIONS
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	6 381	10 905	
TOTAL	6 381	10 905	0

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés. Ils sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant :

- l'évolution des salaires,
- l'âge de départ à la retraite,
- la mortalité.

Ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle. Ces engagements s'élevaient au 31 décembre 2019 à 17 286 €

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- o Année de calcul : 2019
- o Taux d'actualisation : 1,57 %
- o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans
- o Convention collective : Métallurgie
- o Table de mortalité : TPRV 93

Le salarié qui partira en retraite, de son initiative ou de celle de l'employeur à un âge égal ou supérieur à 62 ans, recevra une indemnité de départ à la retraite dont le taux et les modalités sont fixés comme suit (application de la convention collective de la Métallurgie) :

- 1/10ème de mois par année d'ancienneté de 2 à 10 ans
- 1 mois 1/2 après 10 ans
- 2 mois après 15 ans
- 2 mois 1/2 après 20 ans
- 3 mois après 25 ans
- 3 mois 1/2 après 30 ans
- 4 mois après 35 ans

Il n'est pas tenu compte de la présence postérieure au 62^{ème} anniversaire.

3.6 Tableaux des filiales et participations

Présenté en Euros

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
I.CERAM SRO	36 994	-47 766	100	2 500	0	96 875		22 384	40	
LIMOUSINE BREVET	4 000	58 298	95	191 800	38 360	0		16 943	15 339	
I.CERAM PT	50 000	-141 103	100	50 000	50 000	88 401		3 419	538	
I.CERAM UF	100 000	-38 660	100	100 000	100 000	70 031		0	-65 118	
Filiales (10 à 50% du capital détenu)										
ADDIDREAM	336 000	-265 193	49	164 640	164 640	270 181	630 000	145 052	-178 176	
I.CERAM SOUTH AFRICA	60 000	-26 780	33,1/3	20 000	20 000	44 066		95 489	14 923	
DUSSARTRE	17 000	-28 526	41,18	7 000	7 000	38 575		375 430	30 609	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
Filiales non reprises en A										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
a) Françaises										
b) Etrangères										